

Du 1^{er} Mars au 30 Juin 2014
FINANCEMENT 3,95% SANS APPORT



Exemple : Gamme XTZ 1200

à partir de **268 €** /mois
pendant 36 mois

Et une dernière échéance majorée : 6749,55 €
Montant total dû par l'emprunteur : 16 380,35 €



Exemple : Gamme FJR

à partir de **313 €** /mois
pendant 36 mois

Et une dernière échéance majorée : 7874,55 €
Montant total dû par l'emprunteur : 19 110,59 €

Offre de financement
3,95% TAEG Fixe
sur 36 mois **0€ d'apport**

Pour l'achat d'une XTZ 1200 Super Ténéré 2013 au prix de **14 999 €⁽¹⁾** ou en crédit lié à une vente⁽²⁾ TAEG fixe de **3,95%** - sans apport - 36 mensualités de **267,52 €** et une dernière mensualité majorée de 6 749,55 €. Montant total dû par l'emprunteur : **16 380,35 €**
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Prix public conseillé au 1er Janvier 2014. Document et photos non contractuels.

(2) Exemple de financement hors assurance facultative : Pour l'achat d'une XTZ 1200 Super Ténéré '13 neuve au prix de 14 999 € ou en crédit lié à une vente. Montant total du crédit : 14 999 €, sans apport, remboursable en 36 mensualités de 267,52 € hors assurance facultative et une dernière mensualité majorée de 6 749,55 € hors assurance facultative. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe hors assurance facultative : 3,95%. Taux débiteur fixe : 3,88%. Perceptions forfaitaires : 0 €. Coût total du crédit : 1 381,35 €. Montant total dû par l'emprunteur : 16 380,35 €. 1^{er} échéance à 60 jours. Durée effective du crédit : 39 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation. Le coût de l'assurance facultative (hors garantie perte d'emploi) s'élève à 27,00 € par mois en sus de la mensualité indiquée plus haut et inclus dans l'échéance de remboursement. Le coût total de l'assurance sur toute la durée du prêt s'élève à 972 €. Contrat d'assurance facultative n°5013 (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale de travail, Perte d'Emploi) souscrit par FINANCO auprès des sociétés SURAVENIR et SURAVENIR ASSURANCES, entreprises régies par le Code des assurances. Votre concessionnaire Yamaha peut reprendre votre véhicule au terme du contrat pour le montant de votre dernière échéance majorée soit 6 749,55 €. Voir conditions chez les concessionnaires Yamaha participants à l'opération. Offre valable du 01/03/2014 au 30/06/2014 et réservée à des crédits d'un montant minimum de 2300 € et dont la durée de remboursement est de 36 mois et le TAEG fixe (hors assurance facultative) est de 3,95%. Sous réserve d'acceptation par Financo - Siège social : 335 rue Antoine de St Exupéry 29490 Guipavas. SA au capital de 58 000 000 € - RCS BREST B 338 138 795. Société de courtage d'assurances, n°Orias 07 019 193 (vérifiable sur www.orias.fr). Financo est une filiale du Crédit Mutuel Arkéa. Cette publicité est conçue par YAMAHA MOTORS FRANCE, (Société Anonyme à conseil d'administration, capital social 3 811 225 euros, siège social 5 avenue du Fief - ZA des Béthunes - 95310 Saint Ouen L'aumône, inscrite au RCS de Pontoise sous le numéro B 383 719 242) qui n'est pas intermédiaire en opérations de banque et service de paiement. Cette publicité est diffusée par votre concessionnaire YAMAHA, en sa qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de FINANCO. Cet intermédiaire apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit à la consommation sans agir en qualité de Prêteur. Cet intermédiaire de crédit peut également être soumis au statut d'Intermédiaire en Opérations de Banque et Service de Paiement (IOBSP) dans ce cas son numéro d'immatriculation à l'ORIAS (consultable sur www.orias.fr) est affiché à l'accueil.

 **YAMAHA**
Revs Your Heart

*Et votre cœur bat plus fort

www.yamaha-motor.fr



Du 1^{er} Mars au 30 Juin 2014
FINANCEMENT 3,95% SANS APPORT



Exemple : Gamme FZ1 2012

à partir de **161 €** /mois
pendant 36 mois

Et une dernière échéance majorée : 4049,55 €^{TTC}
Montant total dû par l'emprunteur : 9 827,77 €



Exemple : Gamme TMax 2013

à partir de **191 €** /mois
pendant 36 mois

Et une dernière échéance majorée : 4814,55 €^{TTC}
Montant total dû par l'emprunteur : 11 684,54 €

Offre de financement

3,95%

TAEG Fixe
sur 36 mois

0€ d'apport

Pour l'achat d'une FZ1 2012 au prix de **8 999 €⁽¹⁾** ou en crédit lié à une vente⁽²⁾ TAEG fixe de **3,95%** - sans apport - 36 mensualités de **160,51 €** et une dernière mensualité majorée de 4049,55 €. Montant total dû par l'emprunteur : **9 827,77 €**
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Prix public conseillé au 1er Janvier 2014. Document et photos non contractuels.

(2) Exemple de financement hors assurance facultative : Pour l'achat d'une Yamaha FZ1 '12 neuve au prix de 8 999 € ou en crédit lié à une vente. Montant total du crédit : 8 999 €, sans apport, remboursable en 36 mensualités de 160,51 € hors assurance facultative et une dernière mensualité majorée de 4 049,55 € hors assurance facultative. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe hors assurance facultative : 3,95%. Taux débiteur fixe : 3,88 %. Perceptions forfaitaires : 0 €. Coût total du crédit : 828,77 €. Montant total dû par l'emprunteur : 9 827,77 €. 1^{re} échéance à 60 jours. Durée effective du crédit : 39 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation. Le coût de l'assurance facultative (hors garantie perte d'emploi) s'élève à 16,20 € par mois en sus de la mensualité indiquée plus haut et inclus dans l'échéance de remboursement. Le coût total de l'assurance sur toute la durée du prêt s'élève à 583,20 €. Contrat d'assurance facultative n°5013 (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale de travail, Perte d'Emploi) souscrit par FINANCO auprès des sociétés SURAVENIR et SURAVENIR ASSURANCES, entreprises régies par le Code des assurances. Votre concessionnaire Yamaha peut reprendre votre véhicule au terme du contrat pour le montant de votre dernière échéance majorée soit 4 049,55 €. Voir conditions chez les concessionnaires Yamaha participants à l'opération. Offre valable du 01/03/2014 au 30/06/2014 et réservée à des crédits d'un montant minimum de 2300 € et dont la durée de remboursement est de 36 mois et le TAEG fixe (hors assurance facultative) est de 3,95 %. Sous réserve d'acceptation par Financo - Siège social : 335 rue Antoine de St Exupéry 29490 Guipavas. SA au capital de 58 000 000 € - RCS BREST B 338 138 795. Société de courtage d'assurances, n°Orias 07 019 193 (vérifiable sur www.orias.fr). Financo est une filiale du Crédit Mutuel Arkéa. Cette publicité est conçue par YAMAHA MOTORS FRANCE, (Société Anonyme à conseil d'administration, capital social 3 811 225 euros, siège social 5 avenue du Fief - ZA des Béthunes - 95310 Saint Ouen L'aumône, inscrite au RCS de Pontoise sous le numéro B 383 719 242) qui n'est pas intermédiaire en opérations de banque et service de paiement. Cette publicité est diffusée par votre concessionnaire YAMAHA, en sa qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de FINANCO. Cet intermédiaire apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit à la consommation sans agir en qualité de Prêteur. Cet intermédiaire de crédit peut également être soumis au statut d'Intermédiaire en Opérations de Banque et Service de Paiement (IOBSP) dans ce cas son numéro d'immatriculation à l'ORIAS (consultable sur www.orias.fr) est affiché à l'accueil.

 **YAMAHA**
Revs Your Heart

*Et votre cœur bat plus fort

www.yamaha-motor.fr

